



ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Horaires valables en période scolaire (zone A)

17 Bussac sur Charente - Saintes		Rentrée de 8h
		LMMeJV
BUSSAC SUR CHARENTE	Ecole Route du Val de Charente	7:15
BUSSAC SUR CHARENTE	La Croix	7:17
BUSSAC SUR CHARENTE	Jérusalem	7:21
FONTCOUVERTE	Lotissement Les Genêts	7:25
FONTCOUVERTE	Lotissement Des Chênes	7:27
SAINTES	Agrippa d'Aubigné	7:32

17 Saintes - Bussac sur Charente		Sortie de 12h	Sortie de 17h
		Mercredi	LMJV
SAINTES	Agrippa d'Aubigné	12:20	17:20
FONTCOUVERTE	Lotissement Des Chênes	12:25	17:25
FONTCOUVERTE	Lotissement Les Genêts	12:27	17:27
BUSSAC SUR CHARENTE	Jérusalem	12:31	17:31
BUSSAC SUR CHARENTE	La Croix	12:35	17:35
BUSSAC SUR CHARENTE	Ecole Route du Val de Charente	12:37	17:37